

SAISON 2023/2024 !



Nouvelle saison à l'ASIM, des opérations renouvelées

- Des « **PORTES OUVERTES** », venez essayer l'escrime gratuitement durant le mois de septembre, faites venir vos amis et votre famille qui ont toujours voulu essayer mais sans jamais franchir le pas !
- Le « **PARRAINAGE** », déjà membre ? Faites inscrire au club un nouvel entrant et bénéficiez de 15€ de réduction sur la cotisation pour vous et votre ami.

LES INFOS RENTREE

Reprise des entrainements à partir du **Lundi 11 septembre à 19h**
Prêt GRATUIT de l'équipement
(Sur présentation du dossier d'inscription complet et du chèque de caution.)

Semaine de pré-rentrée administrative (dossier + attribution du matériel) :
Permanence le mercredi 6 septembre de 14h à 16h
Permanence le 7 septembre de 18h30 à 20h00



ASIM ESCRIME

Fiche d'inscription 2023-2024



Le dossier d'inscription est constitué des documents suivants :

- ✓ De La fiche d'inscription
- ✓ Du formulaire de règlement de la cotisation et de licence avec les deux chèques
- ✓ Du règlement de prêt de matériel
- ✓ De l'autorisation de reproduction et de représentation de photographies
- ✓ Du certificat médical ou du formulaire Auto-questionnaire cerfa et les éventuelles pièces complémentaires demandées

Aucune inscription ne sera prise en compte en cas d'élément(s) manquant(s)
Merci pour votre compréhension

NOM DE JEUNE FILLE : _____	
NOM D'USAGE : _____	PRENOM : _____
ADRESSE : _____	
CP – VILLE : _____	
DATE DE NAISSANCE : _____	NATIONALITE : _____
VILLE DE NAISSANCE : _____	PAYS DE NAISSANCE : _____
TELEPHONE PORTABLE : _____	ADRESSE M@IL : _____
Sexe : Féminin <input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/>	
Latéralité : Droitier(e) <input type="checkbox"/> Gaucher(e) <input type="checkbox"/>	
Membre mineur	
Je soussigné(e) représentant(e) légal(e) de _____ autorise ce dernier à rentrer seul :	
<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Date : _____	Signature : _____

ÉCOLE FRANÇAISE D'ESCRIME



<u>PERSONNES A PREVENIR :</u>	
Nom et Prénom : _____	Lien de parenté : _____
TEL : _____	E-mail : _____
Nom et Prénom : _____	Lien de parenté : _____
TEL : _____	E-mail : _____

AUTORISATION DE SOIN - RESPONSABLE DU MINEUR :

Nom et Prénom : _____

Tél domicile _____ Tél travail : _____ mobile : _____

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de ce mineur.

DATE :

SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGAL :

TARIFS Saison 2023-2024 :

- COTISATION + LICENCE : 280 €
- MEMBRE CE+ (nous consulter)

Cotisation dégressive pour les personnes d'une même famille :
1ère personne : 280euros - 2ème personne : 265 euros - 3ème personne : 245 euros

Parrainage :
-15€* pour le parrain** et le filleul lors de la première année de prise de licence du filleul.

* Offre valable de septembre à octobre et non cumulable pour le parrain. Le nom/prénom du parrain ou du filleul est à préciser.
** Le parrain est un membre ayant une ancienneté d'un an minimum au sein du club.

Règlement : Virement Chèques vacances Chèques (complété ci-dessous)

Règlement en une fois : _____ euros payés le _____

Règlement en deux fois (les chèques sont à remettre en même temps)

_____ euros payés le _____ à encaisser de suite

_____ euros payés le _____ à encaisser le _____

(libeller le(s) chèque(s) à l'ordre de : ASIM ESCRIME)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du prêt de matériel figurant en page 4 et en accepte les termes :

Date :

Signature et mention « lu et approuvé » :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné _____
ou représentant légal de _____

Atteste avoir renseigné le questionnaire de santé QS-SPORT Cerfa N° 15669*01 et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.

Date et signature :

REGLEMENT PRET MATERIEL

SAISON 2023/2024



L'ASIM Escrime met à la disposition de ses membres les différents équipements et matériels nécessaires à la pratique de l'escrime à titre gratuit (avec caution). Le club investit et renouvelle une partie du matériel chaque saison garantissant la sécurité de tous dans l'apprentissage et la pratique.

○ 1/ AFFECTATION

Pour faciliter la gestion de leurs équipements, les tireurs emprunteurs se verront attribuer ceux-ci pour toute la durée de la saison sportive (avec caution). La pratique de l'escrime, en plus du matériel spécifique, nécessite une paire de chaussures de sport ne servant qu'à la pratique des activités en salle ainsi qu'une paire de chaussettes longues non fournies par le club (type chaussettes de football, modèle spécifique escrime également disponibles chez les différents fournisseurs).

Ce prêt engage la responsabilité du tireur dans l'usage, l'entretien du matériel et le soin apporté lors du stockage et du transport. Le matériel reste la propriété du club et doit être restitué impérativement en fin de saison ou pour un emprunt ponctuel à la fin de la séance, en bon état de propreté et de fonctionnement.

○ 2/ CAUTION

Un chèque de caution de 300 euros (non daté suite au passage de la validité des chèques à 6 mois) est demandé lors de l'emprunt du matériel. Encaissable en cas de dégradations, d'éventuelles participations aux réparations ou de non-restitution du matériel.

○ 3/ USAGE

Pour le matériel supplémentaire prêté aux compétiteurs, il devra être rendu à l'entraînement suivant la compétition, en bon état de fonctionnement.

○ 4/ CASSE ET DÉGRADATION MATÉRIEL

Afin de continuer à pouvoir proposer le prêt à titre gratuit du matériel et poursuivre l'entretien ainsi que le renouvellement du matériel respectant les normes, les règles de sécurité et les usages de la pratique, une participation est demandée en cas de casse matériel (voir tableau ci-dessous).

Forfait	Type	Intervention	Prix
Petite réparation	Usure	Remplacement/réglage	5 €
Collage	Casse	Remplacement/réglage	15€
LAME ELECTRIQUE	Casse	Remplacement/réglage	40€
Fil de corps	Casse (arraché)	Réparation	9€

Dégradations sur équipement hors tableau.

Une participation financière sera demandée à tout tireur en cas de détérioration du matériel selon les critères suivants :

- Le type de dégradation
- l'état du matériel en début de saison
- la valeur à neuf selon catalogue fournisseur www.allstar.de

Je déclare avoir bien pris connaissance du règlement de prêt de matériel et en accepte les termes :

Date :

Signature et mention « lu et approuvée » :

Certificat médical saison 2023/2024

Publics mineurs première licence ou renouvellement de licence

Il n'est officiellement plus nécessaire de présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive pour les mineurs, avant de s'inscrire dans un club ou de participer à une compétition.

À utiliser => Questionnaire de santé pour les mineurs

Demande de surclassement

Elle requiert l'utilisation du formulaire spécifique, valable pour une saison sportive - Simples surclassements (participation à des compétitions dans la catégorie immédiatement supérieure). Le simple surclassement n'est possible qu'à partir de la catégorie M11 2ème année.

Utilisation => « CM simple surclassement »

Cas particulier des M11 2ème année et des M13 1ère année

Compte-tenu des différences de morphologie et de développement importantes entre ces catégories et de l'obligation pour la fédération de protéger la santé de ses licenciés (Code du sport Art. L.231-5)

Utilisation « CM simple surclassement cas particulier ».

Doubles surclassements (participation à des compétitions 2 catégories au-dessus).

Ils ne s'appliquent que pour les catégories M15 et M17, pour des jeunes escrimeurs ayant un potentiel physique, psychologique et technique prometteur et imposent le respect de la procédure suivante :

- **Utilisation du « Formulaire de double surclassement »**, rempli par un médecin du sport (*) ou dans un centre médico-sportif
- Autorisation parentale
- Avis du cadre technique
- Validation obligatoire par le médecin fédéral régional (pour une seule arme et pour une année)

- Possibilité de limiter le nombre de compétitions avec surclassement

Le comité régional apposera son tampon et remettra le coupon pour information du club et conservation par le tireur (pour présentation lors des compétitions) sur le formulaire ci-dessous.

Publics majeurs

La première délivrance d'une licence à la FFE nécessite la production d'un certificat médical datant de moins d'un an (au jour de la demande), attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou le cas échéant, de l'escrime. Lorsque la licence sollicitée permet la participation aux compétitions, le certificat médical doit comporter la mention « en compétition ». Utilisation => « **CM Standard** »

Pour le renouvellement de licence (si la licence est prise à la FFE chaque année, sans interruption) :

- présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an (au jour de la demande), tous les trois ans.
- les années où le certificat médical n'est pas exigé, le sportif renseigne un "[Auto-questionnaire Cerfa](#)"
- en présence d'une réponse positive au questionnaire, l'escrimeur doit montrer son questionnaire renseigné à son médecin et produire un nouveau certificat.

Si toutes les réponses sont négatives, l'escrimeur remettra au club une Attestation qui permettra d'effectuer la demande de licence (page 2).

2023 -2024		Surclassement	
Catégorie	Année naissance	possible	vers
Vétérans 4	1954 et avant	Non	
Vétérans 3	1954 à 1963	Non	
Vétérans 2	1964 à 1973	Non	
Vétérans 1	1974 à 1983	Non	
SENIORS	2003 à 1984	Non	
M20	2004 à 2006	Simple	Senior
M17	2007 à 2008	Simple/Double	M20/seniors
M15	2009 à 2011	Simple/Double	M17/M20
M13	2012	Simple	M15
M13	2013	Simple(formdouble)	M15
M11	2014	Simple(formdouble)	M13
M11	2015	Non	
M9	2016 à 2017	Non	
M7	2018	Non	

Cas particulier des **escrimeurs (tireurs) vétérans** (40 ans ou plus) : « **Formulaire spécifique de non contre-indication vétéran**»

Ce certificat doit être rempli et signé par le tireur puis complété et signé par son médecin, qui choisira, de demander ou non des examens complémentaires (biologiques, ECG, épreuve d'effort...).

A utiliser => « CM d'absence de contre-indication spécifique à la catégorie vétéran »

AUTORISATION DE REPRODUCTION ET DE REPRÉSENTATION DE PHOTOGRAPHIES

Je soussignésmembre majeur ou
responsable légal de
Demeurant au

Autorise ou **n'autorise pas** (rayer la mention inutile) le Club d'escrime ASIM ESCRIME ILLZACH à me photographier, lors des entraînements, des démonstrations ou de toutes manifestations destinées à promouvoir le club auprès du public, mais également à utiliser mon image pendant la saison sportive 2023-2024.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, **nous autorisons l'ASIM ESCRIME à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.**

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement par l'ASIM ESCRIME ou être cédées à des tiers, sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment :

- Réseaux sociaux (page facebook)
- Site internet du club
- Presse

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Il s'efforcera dans la mesure du possible, de tenir à disposition un justificatif de chaque parution des photographies sur simple demande. Il encouragera ses partenaires à faire de même et mettra en œuvre tous les moyens nécessaires à la réalisation de cet objectif.

Nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pourrions prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié(e) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Election de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à Illzach, le 1 août 2023 en deux exemplaires et de bonne foi.

Signatures du membre majeur ou
du représentant légal de l'enfant :

ASIM ESCRIME
Le Président
Maël MURGANTE

Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Turéponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

NOM :

Prénom :

Âge :

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance desport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>après</u> un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

ATTESTATION DE SANTÉ POUR LES MINEURS

EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE
LICENCE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

A remettre à l'association

(Ne pas joindre le questionnaire de santé)

Je soussigné M/Mme

Prénom : Nom :

exerçant l'autorité parentale sur

Prénom : Nom :

atteste qu'elle/il a renseigné le questionnaire de santé et a répondu par la négative à
l'ensemble des questions.

Date :

Signature de la personne exerçant l'autorité parentale

Certificat de simple surclassement

L'utilisation de ce formulaire est obligatoire pour toute demande de simple surclassement. **Il devra être conservé par le club.** Le certificat doit être établi par un médecin inscrit au Conseil de l'Ordre.

L'escrime est un sport d'opposition exigeant, particulièrement lors de la pratique en compétition.

Les assauts d'escrime correspondent parfois à des efforts d'intensité maximale (fréquence cardiaque jusqu'à 180 à 200 / mn).

C'est au médecin d'évaluer les examens complémentaires éventuellement nécessités selon l'âge, la présence de facteurs de risque et le niveau de compétition. Seul le médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique etc., en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque. Le nombre minimum de deux facteurs de risque (en sus de l'âge) est habituellement retenu.

Il convient d'être vigilant avant d'accorder un surclassement aux plus jeunes sportifs, qui pourraient être confrontés à des tireurs ayant 3 ans de plus qu'eux (dans un sport d'opposition où le développement physique est important).

Certificat médical d'absence de contre-indication et de surclassement (M13 à M20).

Je soussigné(e), _____, docteur en médecine,
Certifie avoir examiné M _____,

Né(e) le / /, habitant à _____, et constaté que son état
ne présente

pas de contre-indication à la pratique de l'escrime en compétition dans sa catégorie, ainsi que dans la
catégorie immédiatement supérieure à la sienne.

Fait à le / /

Signature et cachet du médecin examinateur.

ATTENTION : si votre patient suit un traitement de fond et fait de la compétition, merci de vérifier que les produits ne font pas partie de la liste des produits dopants www.aflid.fr et dans l'affirmative d'établir un dossier d'AUT (autorisation d'usage à des fins thérapeutiques). Toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents expose à des sanctions et dégage la responsabilité de la FFE. Ces examens ne sont pris en charge ni par la FFE ni par les organismes sociaux.

Certificat de double surclassement

DOSSIER DE DOUBLE SURCLASSEMENT : VOLET ADMINISTRATIF

L'escrime est un sport d'opposition exigeant, qui expose à la confrontation avec des sportifs de gabarit et de développement parfois très différents, particulièrement lors de la pratique en compétition à un niveau supérieur à sa catégorie d'âge.

Le feuillet médical doit être rempli par un médecin agréé FFE ou médecin du sport.
Ce feuillet administratif devra être envoyé au Comité Régional :

- Pour autorisation du médecin fédéral régional et validation du coupon (tampon)
- Pour validation du double surclassement sur le l'extranet de la fédération et conservation (saison sportive)

Une copie de la demande (feuillet administratif) est à transmettre au club (pour info), et à la FFE (par mail à contact@ffescrime.fr), à l'attention du médecin fédéral - pour info.

Autorisation du responsable légal :

Je soussigné(e), M. Mme(père, mère, tuteur) autorise mon fils – ma fille(NOM, Prénom, Club, Catégorie) à pratiquer l'escrime en compétition avec un double surclassement.
Fait le / / à Signature :

Avis du maître d'armes :

J'estime que le double surclassement de(NOM, Prénom), licencié au club d'escrime deprésente un intérêt sportif. Je donne un avis favorable à sa pratique de l'escrime en compétition dans la catégorie arme
Facultatif : ce surclassement doit être limité à(nombre) compétition(s).
Fait le / / à Nom et signature du maître d'armes :

Avis du CTS (ou du responsable de l'équipe technique régionale, quand le CR ne dispose pas de CTS) :

J'estime que le double surclassement de(NOM, Prénom), licencié au club d'escrime deprésente un intérêt sportif. Je donne un avis favorable à sa pratique de l'escrime en compétition dans la catégorie arme
Facultatif : ce surclassement doit être limité à(nombre) compétition(s).
Fait le / / à Nom et signature du CTS ou responsable ETR :

Avis du médecin fédéral régional : (après analyse du feuillet médical joint sous pli confidentiel)

Je soussigné(e), Dr..... Certifie avoir pris connaissance des éléments médicaux requis pour le jeune (NOM, Prénom), né le....., et considère que ses caractéristiques de développement physique et psychologique sont compatibles avec un double surclassement en catégorie arme
Facultatif : ce surclassement doit être limité à(nombre) compétition(s).
Fait le / / à Signature et cachet :

